

Compte-rendu du Comité de Coordination

Saint Laurent des Vignes, le 28 janvier 2015

Présents

M. Sergio ANTUNES, Communauté d'Agglomération Bergeracoise, M. René BARJOU - Président Aéro-Club de Port Ste Foy, M. Jean-Philippe BARTAL - Association Agir Ensemble au Pays de Montaigne et Gurson, M. Vincent BERGEON – Directeur CIVRB, M. Kevin BOISSERIE - Jeune Chambre Economique, M. Didier BORTOT Président Club Dordogne Entrepreneurs, M. Alain BRETTESS - CGPME Dordogne / Co-Président du Conseil de Développement, M. Richard CHOLLON – Directeur Association Question de culture, M. Francis DUFAU - CFE-CGC, M. Youenn HUON – Directeur Pays du Grand Bergeracois, Gérard LALLEMANT - Président Office de Tourisme du pays d'Eymet, Mme Annick NEPVEU – Conseil Général Dordogne, M. Jean-Yves OLIVIERO - Association Commerçants Entreprises Bergerac Nord, M. Jean-Claude PORTOLAN – Vice-Président Communauté d'Agglomération Bergeracoise, M. François QUEVAL – Pays du Grand Bergeracois, Mme Muriel REVRANCHE – Directrice Espace Economie Emploi du Bergeracois, M. Alain THIBAL-MAZIAT – SISTB, M. Jacques WACQUEZ - Club Dordogne Entrepreneurs / Co-Président du Pays du Grand Bergeracois.

Excusés

M. Sylvain CONNANGLE – Directeur Ehpad La Madeleine, M. Serge FOURCAUD – Président Pays du Grand Bergeracois, M. Jean-Philippe HAUFERT - Conseil Régional Aquitaine, M. Eric JAUBERT - Conseil Régional Aquitaine, Mme Brigitte LEGROS – Association des Hébergeurs du Pays des Bastides, M. Christian LEGROS – Association des Hébergeurs du Pays des Bastides.

Rappel de l'ordre du jour :

- *Fonctionnement des groupes de travail : animation technique, implication des élus et des privés, suivi des travaux par la CAB et le PGB*
- *Modalités de traitement des thèmes de la Feuille de route*
- *Proposition de refonte du Règlement intérieur*
- *Questions diverses*

Points à traiter	Éléments de la discussion	Décisions	Suivi
<i>Fonctionnement des groupes de travail : animation technique, implication des élus et des privés, suivi des travaux par la CAB et le PGB</i>	<p><u>Validation de la Feuille de route par les élus :</u></p> <p>La Feuille de route permet de renforcer les liens entre les élus et les privés. C'est un document qui est proposé par les élus au Conseil de développement (Codev) commun PGB-CAB. La Feuille de route a été présentée et validée en Conseil d'administration du Pays du 30 octobre 2014. A la suite, les Co-Présidents du Codev souhaitent que la Feuille de route soit officiellement présentée et validée par une instance de la CAB.</p> <p><u>Le suivi des travaux par la CAB et le PGB</u></p> <p>Le Codev est membre des instances du Pays. Celui-ci est régulièrement informé des travaux du Codev. Comment informer régulièrement la CAB des travaux du Codev ?</p>	<p>Le Codev présentera la Feuille de route et la demande de rencontres régulières Codev-CAB, au bureau de la CAB, le mardi 3 février 2015.</p> <p>Rencontre Codev et bureau CAB 1 fois/trimestre et le Conseil communautaire 1 fois/an. Et aussi en fonction d'autres événements particuliers et ponctuels. Cette proposition sera débattue au bureau CAB du 3 février 2015.</p>	<p>A. Brettes J. Wacquez Y. Huon F. Queval</p>

	<p><u>Implication des élus et des privés :</u></p> <p>Les privés impliqués dans les Commissions sont les membres du Codev. A la dernière Plénière, il a été demandé aux membres de s'inscrire dans les différents groupes de travail.</p> <p>Les groupes de travail sont mixtes, ouvert aux privés et aux élus délégués du PGB.</p> <p><u>L'animation technique des Commissions :</u></p> <p>A ce jour, un ½ ETP du PGB constitue l'animation du Codev commun. Comment la CAB peut-elle s'impliquer dans l'animation du Codev commun, sachant que le PGB anime des missions mutualisées entre le Pays et la CAB, dont l'animation du Codev.</p> <p>Pour l'animation, il est nécessaire d'avoir des référents à la CAB.</p> <p>Le Codev sollicite un budget de fonctionnement (environ 3 000 €).</p>	<p>Un appel aux privés pour participer aux groupes de travail a été effectué le mardi 27 janvier 2015.</p> <p>L'appel aux élus pour participer aux groupes de travail sera effectué après la réunion de Bureau CAB du 3 février 2015.</p>	
<p><i>Modalités de traitement des thèmes de la Feuille de route</i></p>	<p><u>Groupe de travail « appel à projet P.I.A. » :</u></p> <p>Le Codev a commencé ses travaux en mobilisant un groupe de travail (Talis Formation, CGPME, Ehpad La Madeleine, IDC pro, Question de Culture, PGB, CAB) pour répondre à un appel à projet d'Etat intitulé « Programme d'Investissement d'Avenir » (P.I.A.) pour la formation et l'emploi.</p> <p>La candidature bergeracoise se base sur le diagnostic Leader et s'appuie sur des filières d'avenir : économie verte, économie numérique, Silver Economie. Il s'agit notamment de proposer des formations nouvelles et de favoriser des synergies avec les entreprises.</p> <p>Deux autres candidatures sont en préparation en Aquitaine. Il s'agit donc de déposer un dossier bergeracois pour fin février 2015.</p> <p>L'IVBD pourrait transmettre une proposition, concernant une formation agricole et/ou de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), pour intégrer le dossier bergeracois.</p> <p><u>Groupe de travail « Qu'est-ce que l'économie verte ? » :</u></p> <p>Le Smbgd a été sollicité pour être l'animateur de ce Groupe mais il a décliné l'offre.</p> <p>M. René Barjou demande s'il serait utile de mobiliser un étudiant sur cette question. M. Jean-Philippe Bartal suggère de contacter un thésard originaire du Fleix.</p> <p>Mme Brigitte Allain, Députée de la Dordogne, et le Comité Economique Social</p>	<p>Mobilisation du Groupe « appel à projet P.I.A. ».</p> <p>Trouver un animateur du Groupe « Economie verte »</p> <p>Mobilisation des autres groupes de travail pour lancer les travaux</p>	<p>A. Brettes projet P.I.A. ».</p> <p>F. Queval</p> <p>F. Queval</p>

	<p>Environnemental Régional (CESER) pourraient être sollicités pour intervenir sur cette thématique.</p> <p><u>Groupe de travail « Le désenclavement » :</u></p> <p>M. Alain Brettes se propose d'animer cette thématique. Dans ce cadre, il propose de rencontrer différents acteurs, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Thierry Auroy-Peytou, Vice-Président aux transports à la CAB, sur le ferroviaire et les transports urbains. - M. Emmanuel Ibarra, Directeur de l'aéroport de Bergerac, sur le transport aérien. <p>Par ailleurs, le Conseil Général a organisé une réunion d'information sur le projet de doublement en 2 X 2 voies de la RN21.</p> <p><u>Groupe de travail « Les Services » :</u></p> <p>M. Sylvain Connangle a donné son accord pour animer cette thématique.</p> <p><u>Groupe de travail « Les Jeunes » :</u></p> <p>M. Kevin Boisserie animera ce groupe.</p> <p><u>Groupe de travail « Faire connaître les bonnes pratiques et les innovations en matière de cadre de vie » :</u></p> <p>M. Gérard Lallemand animera ce groupe.</p> <p><u>Les visites d'entreprises et équipements d'accueil économique :</u></p> <p>M. Jacques Wacquez se propose d'organiser plusieurs visites d'entreprises du Bergeracois. Il s'agit de mieux connaître leurs besoins et les partenaires avec qui elles travaillent, d'imaginer des synergies et de faire de la prospective.</p> <p>Les sites proposés pour 2015 sont les suivants : Ecopôle (Vélines), Escat (Bergerac), Polyrey (Baneuil), Blason d'Or (Saint Laurent des Vignes), VCN Industrie (Sigoulès) et Taulou (Bergerac).</p> <p>De nombreuses autres entreprises (ex. Unidor) pourront être sollicitées dans les années à venir.</p> <p>M. Francis Dufau indique que des entreprises ne souhaitent pas organiser de visites pour des raisons de discrétion. Par contre, d'autres chefs d'entreprises, comme la responsable de Durlin, sont prêts à venir présenter leurs activités auprès du Codev.</p>	<p>Préparer les courriers de demande auprès de ces sites.</p>	<p>F. Queval</p>
--	---	---	------------------

<p><i>Proposition de refonte du Règlement intérieur</i></p>	<p>Un groupe de travail restreint (Co-Présidents, PGB et CAB) a retravaillé le Règlement intérieur. Il datait du 1er juillet 2010. Le groupe a notamment tenu compte de l'évolution du Codev commun PGB-CAB.</p> <p>Dans l'article 5 « missions », souhait d'ajouter une mention à l'alinéa « suivi » : « il prend connaissance du bilan moral de projets exemplaires (Pays, Agglomération, Leader...) ».</p>	<p>Après discussion et débat, le Comité de coordination tient compte des remarques formulées et adopte le Règlement intérieur refondu.</p>	<p>F. Queval</p>
<p><i>Questions diverses</i></p>	<p>Le coût des déplacements réalisés bénévolement dans le cadre d'une association, peuvent être déductibles des impôts.</p> <p>Le Codev a sollicité et remercie l'Interprofession des Vins de Bergerac et Duras (IVBD) pour l'obtention gratuite de bouteilles de vin, pour les frais de réception engendrés par ses travaux.</p>	<p>Rédaction d'un courrier de remerciement et récupération des bouteilles de vin auprès de l'IVBD.</p>	<p>F. Queval</p>